

12

ÉTABLISSEMENT

→ **COLLÈGE JEANNE D'ARC**
→ Nuillé - Trémentines

Choletbus

Horaires applicables à partir du 01/09/26 pour l'année scolaire 26/27.

Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des conditions de circulation et sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année. En dehors des horaires de desserte directe indiqués sur cette fiche, l'établissement scolaire est accessible par le réseau urbain via une correspondance au point central Les Halles / Hôtel de Ville. Vous pourrez retrouver sur notre site internet www.choletbus.fr l'ensemble de la desserte des communes de Nuillé et Trémentines.

→ vers Collège Jeanne d'Arc

Codes services		12B	12A
		LMMeJV	
TRÉMENTINES	La Bréchoitière	7:00	-
	La Garenne	7:02	-
	Prieuré	-	7:02
	Ravel	7:05	7:05
	Pasteur	7:09	-
	VC2	-	7:11
	Le Pontreau	7:10	-
NUAILLÉ	Eglise	7:12	-
	La Fernandière	7:13	-
CHOLET	Gare Routière	7:27	7:27
COLLÈGE JEANNE D'ARC	Rambourg	7:45 ⁽¹⁾	7:45 ⁽¹⁾

⚠ (1) Prendre la ligne 17 depuis l'arrêt Gare routière.

→ vers Trémentines via Nuillé

Codes services		12B	12C	12B	12C
		Me		LMJV	
COLLÈGE JEANNE D'ARC	Rambourg	12:05	-	17:00	-
CHOLET	Gare Routière	12:10	12:10	17:10	17:10
NUAILLÉ	La Fernandière	12:22	-	17:22	-
	Eglise	12:23	-	-	-
TRÉMENTINES	Le Pontreau	12:25	-	17:25	-
	Pasteur	12:26	-	17:26	-
	Ravel	-	12:24	-	17:33
	Prieuré	12:28	-	17:31	-
	La Garenne	12:29	-	17:32	-
	La Bréchoitière	12:30	-	17:33	-
	VC2	-	12:30	-	17:39

LMMeJV : circule du lundi au vendredi en période scolaire

Me : circule uniquement le mercredi en période scolaire

LMJV : circule le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire

□ Correspondance

- : arrêt non desservi